

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le 28 octobre, à vingt heures trente minutes
Le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau Montratier – Sainte Alauzie
dûment convoqué le 21 octobre 2020, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie de Castelnau-Montratier sur convocation de Monsieur Dominique Marin, Maire.

Présents : M. Mmes. Claudine Boissel, Aurélien Bonnemort, Élodie Boyer, Gilbert Brocard, Gaëlle Duchêne, Rémi Dupont, Isabelle Espitalier, Patrick Gardes (arrivée à 20 h 40), Nicolas Gauzin, Angélique Ginibre, Didier Guillou, Éliane Laval, Dominique Marin, Céline Marin-Bonnemort, Valérie Pelerau, Claire Perrotte, Bernard Ressayguier, Pascal Ressayguier, Joëlle Sanson,

Excusé avec procuration : Mme, M. Jean-Luc Cambe a donné procuration à Joëlle Sanson, Lysiane Clary a donné procuration à Claudine Boissel.

Excusé : M. Sébastien Lafargue.

Absents : M. Michel Lacoste.

Soit : Pour la délibération 1 : 20 votants.

Pour les délibérations 2 à 10 : 21 votants.

Secrétaire de séance : Monsieur Rémi Dupont.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal que cette réunion se déroule à huis clos, suite à l'allocution de Monsieur le Président de la République. Le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Rémi Dupont

Le conseil municipal a validé à l'unanimité le procès-verbal du 23 septembre 2020

1 - Délibérations :

1-1- Décision modificative n°2 du budget communal :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-2 – Décision modificative n° 3 du budget communal :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-3 – Admission en non-valeur sur le budget logements:

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-4 – Tarifs des concessions du cimetière de la commune déléguée de Sainte-Alauzie :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-5 – Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de chemins ruraux traversant le territoire de la commune :

Délibération adoptée par 20 voix pour et une abstention.

1-6 – Création d'une voie pour l'adressage postal :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-7 – Délégués communaux du SIFA :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-8 – Prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatique par la commune de Castelnau Montratier – Sainte Alauzie :

Délibération adoptée à par 15 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention.

1-9 - Modification d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, en raison d'une augmentation de temps de travail inférieure à 10 % :

Délibération adoptée à l'unanimité.

1-10 - Compactage de prêts et nouveaux projets :

Délibération adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 55

Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.



**Le Maire :
Dominique Marin**

